

C2 Maintenir les caractéristiques hydriques ainsi que la qualité de l'eau des zones humides et des cours d'eau

Objectif visé	Priorité
C : Gestion raisonnée des habitats et habitats d'espèces d'intérêt communautaire et des activités	***

Finalité de l'action	Actions liées
<ul style="list-style-type: none"> - Préserver les qualités intrinsèques des zones humides et des cours d'eau favorables aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire - Préserver la ressource en eau - Améliorer le fonctionnement hydrique, la qualité de la ressource (quantité et qualité) 	B6, B7, B9, B10, B11, B12, B13, D2, D3, E1, E2

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés	Secteur concerné
<ul style="list-style-type: none"> - Tous les habitats et les espèces d'intérêt communautaire inféodés aux milieux humides et aux cours d'eau 	Ensemble du site

Maîtres d'ouvrage potentiels	Autres partenaires potentiels	Financements potentiels
Ensemble des gestionnaires, Cap l'Orient agglomération, COCOPAQ, SMEIL, Communes, FDC56, CEL, Syndicat du Scorff, CG56 et 29	Agence de l'eau, Entreprises privées	Agence de l'eau, Collectivités locales et territoriales, CG56 et 29, FDC56 et 29

Coût total estimé
Selon devis

Enjeux et problématiques
<p>Les dégradations affectant l'ensemble des milieux naturels humides et des cours d'eau sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification du régime hydrique et de la qualité de l'eau : la principale caractéristique des milieux humides et des cours d'eau est de dépendre des régimes hydriques d'un point de vue qualitatif et quantitatif. Ainsi, une modification de ce régime peut directement menacer les habitats (drainage, mauvaise gestion de vannes non contrôlée, envasement...). De même, une modification de la qualité de l'eau (eutrophisation, apport de pesticides...) peut modifier la composition floristique des milieux. Sur le site, les informations sur le fonctionnement hydrique et la qualité de l'eau n'ont pas été regroupées. - Coupure écologique modifiant le régime hydrique : certains ouvrages sous dimensionnés peuvent modifier de façon importante le régime hydrique et les milieux humides.

Mesures liées à l'action
<p>1. Mesures existantes, à pérenniser et développer</p> <p>➤ 1.1 SAGE Ellé-Isole-Laïta et SAGE Scorff</p>

Mesures liées à l'action

Le site Natura 2000 est à cheval sur le territoire de deux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE). Le SAGE Ellé - Isole - Laïta est approuvé et rentre en phase opérationnelle tandis que le SAGE Scorff réalise le diagnostic du territoire pour les bassins versant de la Saudraye et de Lannédec. Ces schémas permettent de définir et mettre en œuvre un programme d'actions pour la préservation de la ressource en eau favorable aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire.

➤ 1.2 Amélioration de l'assainissement

L'ensemble des hameaux a été relié à l'assainissement collectif sur la commune de Guidel. Il serait nécessaire d'étendre cette mesure à l'ensemble des communes concernées par le site Natura 2000 sur les deux départements (56 et 29), si tel n'est pas le cas.

➤ 1.3 Reprendre les préconisations faites dans l'étude sur les zones humides

Une étude sur les zones humides de Cap l'Orient agglomération est terminée et fait des préconisations de gestion.

➤ 1.4 Étude préalable et mise en œuvre de CREMA

Une étude CREMA du Syndicat du Scorff est en cours. Elle fera des préconisations sur la gestion des milieux aquatiques du bassin versant de la Saudraye et de Lannédec qui seront mises en œuvre sous maîtrise d'ouvrage Cap l'Orient agglomération. Un CRE pourra également être envisagé sur les affluents de la rivière Laïta.

2. Mesures proposées

➤ 2.1 Étude hydraulique

Cette étude est particulièrement nécessaire pour maintenir en bon état de conservation : les canaux eutrophes, les dépressions humides intradunales, les prairies subhalophiles (Cf. actions liées), la rivière Laïta et les habitats associés ainsi que les habitats de la loutre d'Europe.

- **Synthèse sur le fonctionnement hydraulique et la qualité de l'eau** : bilans et synthèse des données existantes sur le fonctionnement hydraulique et la qualité de l'eau à l'échelle des trois bassins versants (Lannédec, Saudraye et Laïta).
- **Étude hydraulique d'un point de vue quantitatif et qualitatif à l'échelle des bassins versants de la Saudraye, de Lannédec et de la rivière Laïta** : elle permettrait de mieux connaître la qualité de l'eau, les flux à l'année et les prélèvements existants.
- Détermination des causes de sédimentation sur le polder du Grand Loc'h.
- Détermination de l'origine de la salinité de la zone humide du Loc'h.

Calendrier prévisionnel

Mesure	Année					
	N	N+1	N+2	N+4	N+5	
1.1 SAGEs	X	X	X	X	X	X
1.2 Amélioration de l'assainissement	En cours					
1.3 Reprendre les préconisations faites dans l'étude sur les zones humides	En cours					
2.1 Étude hydraulique	X	X				

Coûts estimatifs

Mesure	Estimation
1.1 SAGEs	/
1.2 Amélioration de l'assainissement	/
1.3 Reprendre les préconisations faites dans l'étude sur les zones humides	/
2.1 Étude hydraulique	Sur devis

Indicateurs de suivi des mesures et de réussite de l'objectif	
Mesure	Indicateurs
1.1 SAGEs	
1.1 Amélioration de l'assainissement	Qualité des rejets dans le milieu naturel
1.2 Reprendre les préconisations faites dans l'étude sur les zones humides	Compte-rendu d'activité, travaux
2.1 Étude hydraulique	Rendu de l'étude, facture
Objectif	Étude comparative des quantités et qualité des eaux du site